



LE RÔLE DE RESPONSABLE HSE DANS LE CADRE DU TÉLÉTRAVAIL

Guide du management à distance

LE RÔLE DU RESPONSABLE HSE DANS LE TÉLÉTRAVAIL



Le Responsable HSE a un rôle de préventeur dans les risques professionnels liés au télétravail.

Les mesures que ce préventeur doit entreprendre comprennent :

- Les actions de prévention des risques professionnels
- Les actions de formation et d'information
- La mise en place d'une organisation adaptée
- La mise à jour du document unique en ajoutant les spécificités liées au télétravail

LES RISQUES PHYSIQUES DU TÉLÉTRAVAIL



L'inadaptation du matériel de télétravail ou du bureau à domicile, peut engendrer des risques liés à leur mauvaise ergonomie, ou à une installation défectueuse.

Nous pouvons avoir des risques de troubles musculosquelettiques en étant toute une journée dans une position statique, de troubles visuels à cause de l'écran d'ordinateur, de blessures (telles que les chutes, les coupures, ...)

Enfin, l'isolement du télétravailleur amplifie en fréquence et en gravité tous les risques inhérents à un travail de bureau.

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DU TÉLÉTRAVAIL



Les risques psychosociaux sont aussi très importants.

On peut avoir une perte des limites entre vie professionnelle et privée car le collaborateur n'est pas habitué à ce mode de fonctionnement, on peut aussi éprouver du stress lié à des contrôles ou objectifs excessifs.

Mais aussi, un risque d'affaiblissement des relations interpersonnelles étant donné la diminution des communications réelles en face à face au profit de communications virtuelles par écran interposé.

LES MESURES DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DU TÉLÉTRAVAIL



Il convient de mettre en oeuvre des mesures de prévention spécifiques au télétravail afin de réduire ces risques professionnels.

Il s'agirait de recommandations ergonomiques pour l'installation d'un bureau à domicile, de sensibiliser les salariés sur la conservation du lien social, la gestion du temps et de la charge de travail.

Enfin, la formation devient un outil indispensable pour aider le collaborateur à travailler convenablement à son domicile (exemple : gérer son temps de travail, les postures de travail sur écran, les évolutions des logiciels) pour s'assurer que les télétravailleurs aient bien les connaissances nécessaires.